

REDACON : ROUBAIX, 61, rue des Fabriciens (près la place du Trièble) TOURCOING, 120, Versé, 63

LE JOURNAL DE ROUBAIX-TOURCOING Journal Républicain Quotidien

ANNONCES... RECLAMES... FAITS DIVERS... LOCALES... Les annonces... A ROUBAIX : N° 61 J. A. TOURCOING : N° 121 A LILLE : N° 97

LES FAITS DU JOUR

A Bondues, un grave accident d'automobile a blessé plusieurs personnes, dont une grièvement. A Pœl-sur-Nord, un enfant a été tué, sous un chariot, en jouant dans la rue.

LES Elections législatives

La catastrophe de Courrières et les graves qui en ont été la conséquence ont fait du Nord, dans le Pas-de-Calais, une situation législative.

Alors que dans les autres départements la bataille est engagée depuis plusieurs semaines, fiévreuse et ardente, nous arrivons, nous, au 6 mai, au milieu d'un calme qui contraste singulièrement avec les traditions violentes des polémiques électorales.

On cite ce mot d'un électeur du Pas-de-Calais : « Les élections, il n'y a que les mandats qui y passent. » Il conviendrait cependant que les républicains ne s'abandonnent pas à une léthargie excessive et ne perdent pas de vue le devoir de propagande à la veille d'un scrutin aussi important que celui qui aura lieu dimanche prochain.

Sans doute, dans les circonscriptions déjà représentées par un député républicain, il n'y a pas de mandat à gagner, mais il n'est pas sans intérêt de voir les républicains se tenir prêts à défendre leur mandat.

Dans d'autres circonscriptions, nombreuses : la quinzième de Lille avec M. Gombert, en cinquième avec M. Georges Potté, la septième avec M. Delcroix, la neuvième avec M. Ducarin, la dixième de Douai avec M. Guiselin, la douzième de Valenciennes avec M. Dreyfus, la première de Dunkerque avec M. Défosse, le Parti républicain même vigoureusement la campagne en vue des élections municipales.

La situation, pour notre Parti, se présente donc sous un aspect très favorable. Pourtant les partis de réaction tentent un effort désespéré. Et, comme toujours, ils multiplient les manœuvres les plus audacieuses et les menées les plus impudentes pour essayer d'ébranler les électeurs et de capter leur confiance.

A ceux de nos concurrents qui seraient susceptibles de se laisser induire par la campagne réactionnaire, nous demandons simplement de se reporter, par la pensée, aux précédentes consultations d'un autre univers.

Depuis trente ans, les adversaires de la démocratie nous annoncent périodiquement la ruine de la République, la révolution sociale, la guerre civile.

Il y a quatre ans encore, quelles prédictions sinistres n'avons-nous pas entendues à propos des finances de la République et de la loi sur les congrégations ? C'était alors le parti nationaliste qui dirigeait le mouvement. Il avait monopolisé, au profit des réactionnaires, les relations, et le ministre Waldeck-Rousseau était désigné comme le gouvernement de l'étranger.

ont été appelés à prononcer leur verdict. Ils agiraient de même le 11 mai prochain, et ils agiraient aux élections de M. Pion et à leurs alliés progressistes que le France n'entend pas encore cette fois rétrograder et confier son destinée aux partis de réaction.

La Politique

M. Milliorand, qui se représente dans le douzième arrondissement de Paris, adresse aux électeurs de son arrondissement un éloquent discours de circonstance, résumant l'œuvre sociale accomplie par la dernière Chambre, il déclare que le progrès démocratique doit être poursuivi en dehors des passions, loin de la violence, sans que l'esprit de secte vienne se mêler aux préoccupations du législateur.

Ce n'est pas la loi des mots en circulation de l'ancien membre du gouvernement de M. Waldeck-Rousseau, mais une analyse de ce qui est important dans le monde social et politique de ce moment. M. Milliorand blâme les violences, les excès émotifs, la propagande des antipathies, et il affirme la possibilité d'accomplir toutes les réformes démocratiques par les moyens légaux, l'action parlementaire, l'union des bonnes volontés, etc.

Les républicains doivent apprendre le langage de celui qui fut un des chefs du parti socialiste, mais de qui le vigoureux esprit ne pouvait s'accommoder longtemps de certaines chimères, ni se plier au joug aveugle d'une discipline disciplinaire qui n'est, le plus souvent, que la domination brutale d'un nombre sur l'intelligence et la loi.

Quand les excitations les plus coupables, d'autant plus coupables qu'elles favorisent les entreprises des ennemis de la démocratie, provoquent chez tous les hommes d'ordre, chez tous les républicains, une émotion trop légitime, on est tenté d'écarter le drapeau républicain et d'adopter une attitude aussi éminemment que M. Milliorand, professeur avec force et netteté la véritable doctrine devant présider aux efforts de ceux qui travaillent avec probité à l'amélioration de leur sort des classes laborieuses.

Ansé, bien, nous aurions tort de nous étonner de voir un parti qui se dit républicain se laisser aller à des réactions et à des menées qui ne sont que le résultat de l'inspiration plus de courage et de donner plus d'énergie à tous les démocrates convaincus que les classes ouvrières ont besoin de prêter l'oreille aux déclamations des charlatans, aux exploitateurs de misère et de douleur, qui, quand il leur verra se réaliser, ne manqueront pas de leur offrir, en échange, un régime plus de bien-être et de plus de bonheur.

L'INSURRECTION EN TUNISIE

Tunis, 30 avril. Des colonnes d'infanterie et de cavalerie ont été envoyées dans la région de Thala, où l'agitation a disparu. Une dizaine d'indigènes, accusés de complicité dans la révolte, ont été arrêtés. Cinq indigènes ont été tués et deux blessés. On a été conduit à Tunis pour être hospitalisés. On signale la belle conduite de khédifs de Thala, Si Abdeloual, qui a arrêté le marabout, qui s'était chargé de rassurer les Européens, et qui a mis à mort les révoltés sans pitié.

On a pu constater que les républicains ont été assassinés, ont été retournés dans une ferme pour procéder aux obsèques. Les restes des victimes ont été déposés dans une sépulture à Kairouan et les funérailles ont été célébrées.

Le délégué à la résidence générale et le secrétaire général-adjoint au gouvernement tunisien, partiront après-demain pour Kairouan afin d'y effectuer une enquête minutieuse.

La population de Thala a vu avec soulagement le rétablissement de l'ordre. Le commandant civil à Sousse a reçu les nouvelles les plus satisfaisantes sur le fait de leur vivification pour les douze incidents de Thala et assure le gouvernement français de leur dévouement absolu.

L'AGITATION ANTIREPUBLICAINE

L'ALLIANCE REACTIONNAIRE-ANARCHISTE

Arrestations de Griffuelhes, du comte de Beauregard, de Xavier Feuillant, d'un rédacteur de l'« Autorité », etc., etc. — Les travaux de l'Association Antimaçonnique — Nouvelles fiches cléricales

Paris, 30 avril. Il a été procédé ce matin à de nouvelles perquisitions et à plusieurs arrestations. Sur commission rogatoire du parquet de Brénois, M. André, juge d'instruction, avait fait appeler dimanche à cinq heures à son domicile, MM. Blot, sous-chef de la sûreté; Guichard, chef de la brigade mobile des recherches; Bleyard et Maréchal, commissaires aux délégations judiciaires; Baret, Bouché, Picot, l'Homme et Dorcy, commissaires de police. A l'heure où il avait remis différents mandats d'arrêter pour complicité de rébellion et méfaits anarchistes.

Landi matin à la première heure, M. Blot a présenté chez M. Lévy, directeur général de la confédération de travail, qui était absent de chez lui. M. Blot a remis à M. Lévy, directeur général de la confédération de travail, qui était absent de chez lui. M. Blot a remis à M. Lévy, directeur général de la confédération de travail, qui était absent de chez lui.

M. Groland se rendait chez M. Fromentin, à Châteaufort, qui était absent. M. Groland se rendait chez M. Fromentin, à Châteaufort, qui était absent. M. Groland se rendait chez M. Fromentin, à Châteaufort, qui était absent.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann. M. Dorey a perquisitionné, de son côté, chez le comte de Beauregard, 64, boulevard Haussmann.

LA GRÈVE DES Mineurs

DANS LE PAS-DE-CALAIS

LA SITUATION LA reprise à Lens, Béthune et Nœux

Le personnel en question se défilera lorsque l'organisation sera complétée, dès qu'une occasion favorable se présentera, et le mouvement ouvrier se fera sur son nom.

Le juge qu'on ne se marions dans un emploi plus utile de la somme qui vous a été confiée.

Le comte de Beauregard a fait répondre qu'il ne pouvait recevoir.

Landi matin, à 8 heures, le procureur de la République, accompagné du commissaire de police, a perquisitionné dans le village de M. Durand de Beauregard, à Compiègne.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

LES REUNIONS

LES REUNIONS

Dimanche soir, les mineurs ont tenu des réunions en pas sur tous les points du bassin.

Le comte de Beauregard a fait répondre qu'il ne pouvait recevoir.

Landi matin, à 8 heures, le procureur de la République, accompagné du commissaire de police, a perquisitionné dans le village de M. Durand de Beauregard, à Compiègne.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.

M. André a procédé lundi après-midi à l'interrogatoire de première comparution de M. Bibert, rédacteur de l'« Autorité », qui a déclaré choisir comme avocat M. de Moro-Giaffari.